



Fiche méthodologique

RÉALISER UNE BONNE LECTURE DES FACTURES "ÉNERGIES" & "EAU" POUR METTRE EN PLACE UN SUIVI FIABLE ET EFFICACE

Le fichier [Excel "Tableau de bord" du dispositif ETE](#) est régulièrement mis à jour.

Il est donc nécessaire de consulter le site internet tous les mois pour vérifier l'actualisation du fichier. En cas de changement de version, il faut « copier-coller » les données dans le nouveau fichier.

Pour comprendre comment bien saisir les valeurs des consommations énergétiques et d'eau, il peut être intéressant de regarder la vidéo explicative.

En effet, chaque fournisseur d'énergie ou d'eau possède une présentation différentes des factures.

Le point important pour réaliser un suivi énergétique fiable et efficace est de retrouver sur chaque facture de chaque énergie les informations suivantes :

- **Lieu de consommation** - Attention, il peut être différent du lieu de facturation !
- **Période de consommation** - Attention, elle peut être différente de la date de réception de la facture
- **Quantité consommée** - Attention, unité différente en fonction de l'énergie (kWh, Tonne, m³, ...)
- **Montant facturé** - Attention, 2 choix possibles : Gardez toujours le même : €HTVA ou €TTC

A noter :

- Les périodes de facturation peuvent être mensuelles, trimestrielles et semestrielles en fonction des fournisseurs et du type d'énergie (gaz de ville, fioul, propane, eau, ...)
- Pour une consommation allant du 08/12/21 au 08/01/22 (par exemple), prendre en compte le mois de décembre 2021. Rares sont les factures qui prennent en compte des consommations commençant dès le début du mois.
- Difficulté de mettre en place un suivi énergétique précis des consommations pour les énergie de stockage (bois, fioul, propane) sans compteur d'énergie thermique sur la chaudière. En effet, la quantité livrée ne correspond pas forcément à la quantité consommée.